

RÉSUMÉ

Rapport de synthèse 2018 sur
l'objectif de développement durable 6
relatif à l'eau et à l'assainissement

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



UNITED NATIONS

Objectif de développement durable 6

En septembre 2015, les 193 États Membres de l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté à l'unanimité un document intitulé *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Au travers de ce plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité, les États Membres ont résolu d'«éliminer la pauvreté sous toutes ses formes», de prendre des mesures audacieuses et porteuses de transformation pour «engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience» et de veiller à «ne laisser personne de côté».

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est assorti de 17 objectifs de développement durable et de 169 cibles mondiales portant sur les résultats du développement et les moyens de mise en œuvre pour la période 2015-2030. Ces objectifs et ces cibles sont interdépendants et indissociables, et concilient les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable. Le Programme vise en outre à garantir le respect des droits fondamentaux de tous, ainsi que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Ambitieux et universel, il a pour vocation d'être mis en œuvre par l'ensemble des pays et des parties prenantes agissant de concert.

Le choix de l'ODD 6, *Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable*, traduit la place grandissante accordée aux thématiques de l'eau et de l'assainissement dans le débat politique mondial. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 place l'aggravation des inégalités, l'épuisement des ressources naturelles, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques au rang des grands enjeux de notre temps. Il reconnaît toute l'importance de la gestion durable des ressources en eau douce et des écosystèmes pour le développement social et la prospérité économique, en soulignant l'interdépendance des ODD.

Ce premier rapport de synthèse sur l'ODD 6 a pour vocation d'éclairer les réflexions des États Membres lors du Forum

politique de haut niveau sur le développement durable qui aura lieu en juillet 2018. Résultat d'un examen approfondi, il présente des données sur la situation mondiale de référence au regard de l'ODD 6, expose la situation actuelle et les tendances mondiales et régionales, et décrit ce qu'il reste à faire pour atteindre cet objectif d'ici à 2030. Le rapport tire sa substance des données les plus récentes afférentes aux onze indicateurs mondiaux relatifs à l'ODD 6¹ choisis par les États Membres pour suivre les progrès accomplis au regard des huit cibles mondiales, ainsi que de données et d'éléments complémentaires provenant d'un large éventail de sources.

Accès à tous à l'eau et à l'assainissement durables

L'accès à l'eau douce, en quantité et en qualité suffisantes, est essentiel pour tous les aspects de la vie et pour le développement durable. Le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement est largement reconnu par les États Membres. Les ressources en eau sont intrinsèquement associées à toutes les dimensions du développement (sécurité alimentaire, promotion de la santé et réduction de la pauvreté par exemple), tout en contribuant à la croissance de l'agriculture, de l'industrie et de la production énergétique, ainsi qu'à la préservation de la santé des écosystèmes.

L'environnement et les écosystèmes associés à l'eau ont toujours constitué des sites naturels pour les établissements humains et les civilisations, en assurant de nombreux services: transport, épuration naturelle, irrigation, protection contre les inondations et habitats porteurs de biodiversité. Or, la croissance démographique, l'intensification de l'agriculture, l'urbanisation, la production et la pollution industrielle, et les changements climatiques sont en passe de compromettre la capacité de la nature à assurer ces fonctions et ces services fondamentaux. Selon certaines estimations, si l'environnement naturel continue à se dégrader et si les ressources hydriques mondiales sont soumises à une pression excessive, 45 % du produit intérieur brut mondial, 52 % de la

L'accès à l'eau douce, en quantité et en qualité suffisantes, est essentiel pour tous les aspects de la vie et pour le développement durable. Le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement est largement reconnu par les États Membres. Les ressources en eau sont intrinsèquement associées à toutes les dimensions du développement (sécurité alimentaire, promotion de la santé et réduction de la pauvreté par exemple), tout en contribuant à la croissance de l'agriculture, de l'industrie et de la production énergétique, ainsi qu'à la préservation de la santé des écosystèmes.

¹ Les données relatives aux cibles proviennent des dernières campagnes de collecte de données de 2015 (données sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, et la plupart des données sur les moyens de mise en œuvre) et de 2017, ou de données recueillies précédemment.

population et 40 % de la production mondiale de céréales seront menacées d'ici à 2050. Les populations pauvres et marginalisées seront touchées de manière disproportionnée, ce qui creusera encore davantage les inégalités.

Le secteur de l'agriculture (irrigation, élevage et aquaculture) est de loin le premier consommateur d'eau, puisqu'il est responsable chaque année de 69 % des prélèvements effectués sur la planète, contre 19 % pour l'industrie (production énergétique notamment) et 12 % pour les ménages. Toutes ces utilisations de l'eau sont susceptibles d'entraîner une pollution des ressources en eau douce. La plupart des eaux usées d'origine urbaine, industrielle ou agricole sont déversées dans les masses d'eau sans avoir subi aucun traitement. Or, une telle pollution réduit d'autant le volume d'eau douce disponible pour la consommation humaine et d'autres usages, tout en contribuant à la dégradation des écosystèmes.

Il est de plus en plus communément admis que l'on peut relever les défis associés à l'eau en adoptant une approche résolument intégrée de la gestion et de la distribution des ressources hydriques intégrant la protection des écosystèmes dont sont tributaires les sociétés et les économies. Le concept de la gestion intégrée des ressources en eau est au cœur même du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et impose aux États de réfléchir à la manière dont l'eau relie les différents groupes sociaux et dont les décisions prises dans un secteur peuvent avoir des répercussions sur d'autres usagers de l'eau. Il s'agit d'une démarche qui doit inclure, à tous les niveaux, l'ensemble des acteurs et des parties prenantes qui utilisent l'eau et sont susceptibles de la polluer, afin de gérer la ressource de manière équitable et pérenne.

Atteindre les cibles associées à l'ODD 6

L'ODD 6 est assorti de huit cibles mondiales universellement applicables et porteuses d'idéal. Il appartient toutefois à chaque État de décider de la manière de les intégrer à son processus de planification, à ses politiques et à ses stratégies, en fonction des réalités nationales, des capacités, du niveau de développement et des priorités du pays. Ces cibles balayent la totalité du cycle de l'eau: approvisionnement en eau potable (cible 6.1) et services d'assainissement et d'hygiène (6.2), traitement et réutilisation des eaux usées et qualité de l'eau (6.3), utilisation rationnelle et pénurie d'eau (6.4), gestion intégrée des ressources en eau notamment grâce à la coopération transfrontière (6.5), protection et restauration des écosystèmes aquatiques (6.6), coopération internationale et renforcement des capacités (6.a) et participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement (6.b).

Il est indéniable que le suivi des progrès accomplis au regard de l'ODD 6 est un processus d'apprentissage et d'amélioration

continue, que la sélection des indicateurs, la collecte des données et les méthodes sont en cours d'élaboration et que les pays n'en sont pas tous au même stade de développement de leurs mécanismes de suivi et de remontée de l'information. Moins de la moitié des États Membres disposent de données comparables sur les progrès qu'ils ont accomplis au titre de chacune des cibles mondiales associées à l'ODD 6. Près de 60 % des pays ne disposent d'aucune donnée au titre de plus de quatre des indicateurs mondiaux associés à l'ODD 6, et seuls 6 % d'entre eux ont communiqué des informations sur plus de huit indicateurs mondiaux, ce qui constitue une carence majeure. Les données relatives aux cibles associées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sont recueillies depuis 2000, au titre des objectifs du Millénaire pour le développement, alors que le processus est beaucoup plus récent pour la plupart des autres cibles.

Cible 6.1: Assurer l'accès à l'eau potable, à un coût abordable

Parvenir, d'ici à 2030, à garantir l'accès de tous à l'eau potable à un coût abordable constitue un défi considérable pour la totalité des pays, et pas uniquement ceux à faibles revenus. La part de la population mondiale ayant accès au minimum à des services élémentaires d'approvisionnement en eau potable est passée de 81 % à 89 % entre 2000 et 2015. Toutefois, seuls 20 % des pays affichant une couverture inférieure à 95 % sont sur la bonne voie pour assurer l'accès de tous leurs citoyens à des services élémentaires d'ici à 2030. La cible 6.1 impose de mettre enfin ces services à disposition des 844 millions d'êtres humains qui n'y ont toujours pas accès, et d'améliorer progressivement la situation des 2,1 milliards de personnes qui ne disposent pas d'eau non contaminée là où elles en ont besoin (eau potable gérée de manière sûre). Cela signifie également qu'il ne faut pas restreindre les interventions aux seuls ménages, mais offrir ces services aux établissements d'enseignement et de santé, ainsi qu'aux autres structures institutionnelles.

Si l'on veut vraiment ne «laisser personne de côté», il faudra cibler davantage les groupes défavorisés et renforcer les actions de suivi de l'élimination des inégalités en matière d'accès à l'eau potable. Dans un nombre croissant de pays (80) on dispose de données relatives aux services de base ventilées par type d'habitat (rural ou urbain), groupes socio-économiques et régions. Ceci permet aux pouvoirs publics de mieux recenser et cibler les groupes défavorisés, mais il y a encore beaucoup à faire pour obtenir des estimations ventilées pour ce qui concerne les services gérés de manière sûre.

Dans les pays où un fort pourcentage de la population n'a même pas accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau potable, il faut commencer par donner la priorité à l'accès universel à des sources d'eau potable améliorée et réduire le temps passé (le plus souvent par les femmes et les filles) à aller chercher de l'eau. Il faut égale-

ment mettre en place une méthode commune pour évaluer l'accessibilité économique des services, le coût ne devant pas être rédhibitoire.

Cible 6.2: Assurer l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air

Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats d'ici à 2030 constitue un défi majeur dans bien des régions du monde. La cible 6.2 invite les pays à mettre fin à la défécation en plein air, à veiller à ce que tout le monde ait accès à des sanitaires de base et à mettre en place des systèmes sûrs de traitement des excréments. Si la part de la population mondiale utilisant des installations sanitaires élémentaires est passée de 59 % en 2000 à 68 % en 2015, il reste toutefois 2,3 milliards de personnes qui n'y ont pas accès, 70 % d'entre elles résidant dans des zones rurales, et seuls 10 % des pays au taux de couverture inférieur à 95 % sont en bonne voie pour parvenir à un accès universel d'ici à 2030. De plus, en 2015, 4,5 milliards d'êtres humains n'avaient pas accès à un service d'assainissement hygiénique, permettant l'élimination des matières fécales in situ ou leur traitement hors site.

La cible 6.2 souligne également l'importance de l'hygiène et appelle à accorder une attention particulière aux besoins des femmes et des filles. Le lavage des mains au savon et à l'eau est largement reconnu comme une priorité pour réduire la transmission des maladies. Si les chiffres mondiaux ne sont pas encore connus, on sait toutefois que ce sont les pays les moins avancés qui affichent le taux de couverture le plus faible, puisque seulement 27 % des habitants y ont accès à des dispositifs de lavage des mains élémentaires, même si la situation est meilleure dans les zones urbaines où cette proportion s'élève à 39 %.

En 2015, près de 892 millions d'êtres humains dans le monde pratiquaient toujours la défécation en plein air, contre un peu plus de 1,2 milliard en 2000. Quatre-vingt-dix pour cent de ces personnes résident dans des zones rurales et la majorité d'entre elles vivent dans deux régions, l'Asie centrale et méridionale (558 millions) et l'Afrique subsaharienne (220 millions). Des efforts considérables seront nécessaires pour mettre fin à cette pratique d'ici à 2030.

Des investissements substantiels s'imposeront, notamment dans les zones urbaines à forte croissance, même si les solutions dépendront de l'importance relative des réseaux d'égouts et des systèmes d'assainissement in situ. Le renforcement de la capacité des autorités locales et nationales à gérer et à réglementer les systèmes d'as-

sainissement constituera une priorité, ceci passant par la mise en place de systèmes de gestion de l'information, notamment dans les pays à revenus faibles et moyens.

Cible 6.3: Améliorer la qualité de l'eau, le traitement et la réutilisation sans danger des eaux usées

La collecte, le traitement et la réutilisation des eaux usées domestiques et industrielles, la réduction de la pollution diffuse et l'amélioration de la qualité de l'eau constituent des défis majeurs pour le secteur de l'eau. La qualité de l'eau douce est menacée partout dans le monde. La pollution est prévalente et augmente dans de nombreuses régions du globe. D'après des estimations préliminaires provenant de 79 pays, pour la plupart à revenu intermédiaire ou élevé, 59 % des eaux usées produites par les ménages font l'objet d'un traitement adéquat. Dans ces pays, on estime en outre que 76 % des eaux usées domestiques des ménages raccordés aux égouts sont traitées de manière sûre, contre 18 % pour ceux dont les eaux font l'objet d'un traitement in situ.

Si la mauvaise qualité de l'eau est un problème largement associé aux pays en développement, il est également prévalent dans les pays développés, où il se traduit par la disparition des masses d'eau non polluées, les modifications de l'hydromorphologie, l'apparition de nouveaux polluants et la prolifération des espèces envahissantes.

On ne connaît pas l'étendue de la pollution industrielle car les déversements sont mal contrôlés et rarement recensés globalement à l'échelon national. Si une partie des eaux usées domestiques et industrielles sont traitées in situ, les données disponibles sont rares et elles sont rarement compilées pour permettre une évaluation nationale et régionale. Dans beaucoup de pays, on ne dispose pas des capacités de collecte et d'analyse des données requises pour une évaluation complète. Il est essentiel de pouvoir surveiller la qualité de l'eau de manière fiable pour orienter les priorités en matière d'investissement. C'est également fondamental pour évaluer l'état des écosystèmes aquatiques et la nécessité de les protéger ou de les restaurer.

Une volonté politique accrue de lutter contre la pollution à la source et de traiter les eaux usées permettra de protéger la santé publique et l'environnement, d'atténuer les répercussions coûteuses de la pollution et d'augmenter les ressources en eau disponibles. Les eaux usées constituent une source sous-estimée d'eau, d'énergie, de nutriments et d'autres substances récupérables. Le recyclage, la réutilisation et la récupération de ce que l'on a coutume de considérer comme des déchets peut alléger le stress hydrique et avoir de nombreux avantages socioéconomiques et environnementaux.



Égouts. Photo/Trey Ratcliff Creative Commons

Cible 6.4: Augmenter l'utilisation rationnelle des ressources en eau et garantir l'approvisionnement en eau douce

Rares sont les pays à disposer des ressources naturelles et financières suffisantes pour continuer à augmenter leurs réserves d'eau. La solution consiste alors à mieux exploiter les ressources disponibles. La cible 6.4 concerne le problème de la pénurie d'eau et la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau, qui correspond à une mesure de la valeur de l'eau pour l'économie et la société, exprimée en dollars des États-Unis par mètre cube (dollar É.-U./m³) d'eau utilisée.

Plus de 2 milliards de personnes vivent dans des pays soumis à un stress hydrique élevé. Présent sur tous les continents, ce phénomène limite le développement socioéconomique et en compromet la pérennité. Si la moyenne mondiale du stress hydrique s'établit à seulement 11 %, dans 31 pays cette valeur se situe entre 25 % (valeur seuil) et 70 %, et dans 22 pays, elle supérieure à 70 %, signe d'un stress hydrique particulièrement prononcé. C'est en Afrique du Nord et en Asie occidentale, centrale et méridionale que l'on enregistre les valeurs les plus élevées. Le niveau de stress hydrique de l'Afrique subsaharienne s'établit à seulement 3 %, mais ce chiffre masque d'importantes différences entre les zones humides et arides de la région. Les niveaux de stress hydrique vont probablement augmenter sous l'effet de la poussée démographique et de l'intensification de la demande en eau et des conséquences des changements climatiques.

Le secteur agricole est de loin le plus gros consommateur d'eau, puisqu'il absorbe près de 70 % des prélèvements à l'échelon mondial, et jusqu'à 90 % dans certains pays arides. Si l'on par-

venait à économiser ne serait-ce qu'une fraction de ce volume, on pourrait réduire de manière substantielle le stress hydrique dans d'autres secteurs. D'autres sources d'approvisionnement en eau, telles que les eaux usées, les eaux de ruissellement et le dessalement peuvent également y contribuer. Pratiqués dans de bonnes conditions, la réutilisation et le recyclage des eaux usées constituent une ressource inexploitée importante pour l'industrie et l'agriculture, mais imposent de surmonter certaines barrières politiques et culturelles. On peut également envisager d'importer des aliments de pays aux ressources en eau abondantes, mais cette solution peut se révéler délicate sur le plan politique, la sécurité alimentaire étant souvent considérée comme un moyen d'assurer l'autonomie nationale.

Si la moyenne mondiale de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau s'établit à 15 dollars É. U./m³, les valeurs fluctuent entre à peine 2 dollars É.-U./m³ dans les pays dont les économies sont tributaires de l'agriculture, à 1 000 dollars É.-U./m³ dans les économies fortement industrialisées, fondées sur les services ou tributaires des ressources naturelles. Ces informations sont insuffisantes pour définir des politiques détaillées et prendre des décisions concrètes spécifiques visant à l'amélioration de l'efficacité des différents usagers de l'eau sur le terrain. Dans ces conditions, il serait bon de disposer d'indicateurs supplémentaires correspondant à ces usages, qui devraient porter en priorité sur les améliorations de la productivité de l'eau et de l'irrigation dans l'agriculture, la réduction des pertes dans les réseaux de distribution urbains, et les processus industriels et de refroidissement énergétique notamment.

Cible 6.5: Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 engage résolument les États Membres dans la voie de la gestion intégrée des ressources en eau et de la coopéra-

Le principal enjeu dans le secteur de l'eau est de stimuler et d'accélérer les progrès dans la réalisation de l'ODD 6 sur la base de l'évaluation des avancées réalisées au regard des cibles qui y sont adossées. Le secteur de l'eau a du mal à améliorer la gestion des ressources en eau et à augmenter l'accessibilité et la qualité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Au nombre des multiples tâches à accomplir, on compte des mesures pratiques et «visibles», telles que l'installation de robinets et de sanitaires, la construction de réservoirs, le creusement de forages et le traitement et la réutilisation des eaux usées. Il existe d'autres actions beaucoup moins visibles, plus ardues et d'une grande complexité qui sont fondamentales pour étayer les interventions observables.

tion transfrontière pour les ressources en eau partagées. La concrétisation de cet engagement constituera la démarche la plus décisive pour la réalisation de l'ODD 6. Près de 80 % des pays, issus de toutes les régions et à tous les niveaux de développement, ont communiqué des données sur ce point. Le degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau s'établit à 48 % sur le plan mondial (niveau moyen faible), mais l'on constate de grandes variations entre les pays. Seuls 25 % des pays figurant dans les trois groupes inférieurs de l'Indice de développement humain (IDH) atteignent le niveau moyen-faible. Des progrès modestes sont accomplis, mais au rythme actuel, la plupart des pays n'atteindront pas la cible d'ici à 2030. Si l'on examine les différentes composantes de la gestion intégrée des ressources en eau, on constate que c'est dans les domaines de la coordination transsectorielle et de la participation du public à l'échelon national que l'on enregistre le plus de progrès (62 %), mais que le financement (33 %), l'égalité des sexes (33 %) et la gestion des aquifères (41 %) sont sources de préoccupation. Il n'existe pas de démarche universelle pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau et chaque pays doit définir sa manière de procéder, en fonction de sa situation politique, sociale, environnementale et économique.

L'eau est un vecteur de coopération entre pays plutôt qu'une source de conflits. La mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau à l'échelon transfrontalier démontre toute la nécessité de renforcer la coopération sur les ressources en eau partagées. Le pourcentage moyen des bassins transfrontaliers assortis d'un dispositif opérationnel s'établit à 59 % (sur la base des données 2017/2018 provenant de 61 des 153 pays partageant des eaux transfrontalières). Toutefois, les accords opérationnels et les structures conjointes mises en place sont variés et, s'il est vrai qu'ils sont fondés sur les principes du droit coutumier, ils ne permettent pas de dégager de solution universelle. Parmi les difficultés recensées par les pays dans la conclusion de tels arrangements, on trouve notamment le manque de volonté politique et l'asymétrie du pouvoir entre pays riverains, le caractère fragmentaire des cadres juridiques, institutionnels et administratifs nationaux, le manque de moyens financiers, humains et techniques, et l'insuffisance des données, surtout pour ce qui concerne les aquifères transfrontaliers et leurs limites.

Cible 6.6: Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques

Par le passé, le développement socioéconomique s'est appuyé sur l'exploitation des ressources naturelles, dont les écosystèmes aquatiques. Aujourd'hui, avec l'augmentation de la demande en eau douce, la priorité est donnée au maintien de la capacité limitée de l'environnement naturel à assurer les multiples services dont la société est désormais dépendante. Si les écosystèmes aquatiques jouent un rôle dans d'autres ODD, ils en sont également tributaires, ceci valant notamment pour les objectifs relatifs à la production alimentaire et énergétique, à la biodiversité et aux écosystèmes terrestres et marins. Il est impossible de protéger et de restaurer les écosystèmes aquatiques sans progresser dans la réalisation de ces autres objectifs, et inversement.

Au cours du siècle dernier, le monde a perdu 70 % de ses zones humides naturelles et un nombre considérable d'espèces dulcicoles. Les masses d'eau artificielles, telles que les réservoirs, les barrages et les rizières se multiplient dans la plupart des régions, mais les dispositifs actuels de collecte des données ne permettent pas de faire la distinction entre les masses d'eau naturelles et artificielles. Il ressort de certains rapports que les données mondiales actuellement recueillies dans le cadre du processus associé aux ODD ne rendent pas fidèlement compte de la situation générale ni des tendances concernant les écosystèmes d'eau douce issues d'autres sources de données. S'il est utile, l'indicateur mondial est très général. Les données obtenues sont insuffisantes pour mesurer correctement les progrès accomplis. Il sera indispensable de disposer de données plus détaillées pour parvenir à une compréhension fine des écosystèmes aquatiques et des bénéfices qu'ils apportent. Les observations de la Terre peuvent compléter les données recueillies localement et alléger le travail d'acquisition et de transmission des données reposant sur les pays.

Il faudra que les États Membres renforcent leurs capacités, augmentent leurs moyens financiers et définissent clairement les rôles et les attributions afférents à la collecte et au traitement des données. Il est important de procéder à un suivi tant à l'échelle de l'écosystème qu'au niveau du bassin:

le suivi local fournit en effet des éléments utiles à la mise en œuvre de mesures concrètes, tandis que le suivi à l'échelle du bassin apporte une perspective globale.

Cible 6.a: Développer la coopération internationale et le renforcement des capacités

Le développement de la coopération internationale et du renforcement des capacités revêt une importance fondamentale et contribue à la réalisation de nombreux objectifs dont l'ODD 6. Plus de 80 % des pays ayant participé au cycle 2016/2017 de l'enquête GLAAS (Analyse et évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable) menée par l'ONU-Eau indiquent ne pas disposer d'un financement suffisant pour la réalisation de leurs objectifs nationaux en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Il est manifeste que des moyens financiers supplémentaires doivent être trouvés si l'on veut atteindre les cibles 6.1 à 6.6 adossées à l'ODD 6.

Depuis 2005, le financement du secteur de l'eau a augmenté, le montant de l'aide consacrée aux ressources en eau pour l'agriculture ayant pratiquement triplé. Toutefois, le pourcentage de l'aide publique au développement affectée à l'eau est resté étale, à environ 5 %. Le montant total de l'aide consacrée au secteur de l'eau est passé de 7,2 milliards de dollars É.-U. en 2011 à 8,8 milliards en 2016.

Les données actuelles ne permettent pas de déterminer dans quelle mesure l'aide publique au développement est incluse dans les plans de dépenses coordonnés par les pouvoirs publics. Le cadre de suivi relatif à cette cible devrait être mis à place à terme. Il est nécessaire de mieux comprendre la portée et la valeur de la coopération internationale, et notamment l'appui au renforcement des capacités, cet élément n'étant pas pris en compte par l'indicateur pour l'instant. Tant la cible que l'indicateur sont axés sur l'appui venant de l'extérieur et évoquent le potentiel et la nécessité d'un engagement local plus dynamique. Il convient, pour en tenir compte, d'envisager la définition d'indicateurs supplémentaires ou la modification des indicateurs existants.

Cible 6.b: Appuyer la participation des parties prenantes

Une gestion efficace et durable des ressources en eau passe par la participation d'un large éventail de parties prenantes, dont les populations locales. Plus de 75 % des pays ont indiqué qu'ils étaient dotés de politiques et de procédures claires visant à permettre la participation des utilisateurs des services et de la population aux programmes de planification de l'approvisionnement en eau potable (zones urbaines: 79 %, zones rurales: 85 %) et de l'assainissement (zones urbaines: 79 %, zones rurales: 81 %). Il ressort des données

communiquées que 83 % des pays sont dotés de politiques et de procédures correspondantes pour la planification et la gestion des ressources en eau.

Avant l'adoption des ODD, le suivi de la participation était limité et le cadre de suivi associé à cette cible est encore en cours d'élaboration. Il convient à cet égard de reconnaître que la participation ne saurait se mesurer uniquement sur le plan quantitatif. Il est nécessaire de disposer d'un jeu d'indicateurs plus clairs qui tiennent compte de la qualité de la participation, et notamment de sa nature, de son efficacité et de sa valeur.

Le suivi des progrès accomplis est dominé par les données relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, en raison de la quantité de données GLAAS disponibles. Toutefois d'autres paramètres, tels que la gestion intégrée des ressources en eau, figuraient dans le dernier cycle de collecte de données (2016/2017) même si l'on ne dispose toujours pas de données sur les tendances. Un suivi pointu s'impose pour donner «une voix» aux groupes des autres secteurs, notamment celui de l'agriculture dont les acteurs participent de longue date aux associations d'utilisateurs de l'eau.

Stimuler et accélérer les progrès

Le principal enjeu dans le secteur de l'eau est de stimuler et d'accélérer les progrès dans la réalisation de l'ODD 6 sur la base de l'évaluation des avancées réalisées au regard des cibles qui y sont adossées. Le secteur de l'eau a du mal à améliorer la gestion des ressources en eau et à augmenter l'accessibilité et la qualité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Au nombre des multiples tâches à accomplir, on compte des mesures pratiques et «visibles», telles que l'installation de robinets et de sanitaires, la construction de réservoirs, le creusement de forages et le traitement et la réutilisation des eaux usées. Il existe d'autres actions beaucoup moins visibles, plus ardues et d'une grande complexité qui sont fondamentales pour étayer les interventions observables. Il s'agit par exemple de la bonne gouvernance de l'eau, élément indispensable à la mise en œuvre de la gestion intégrée, de la résolution des problèmes de partage de l'eau et de ses retombées à l'échelon transfrontalier, et de la difficile thématique de l'inégalité, qui voit les riches bénéficier de meilleurs services d'approvisionnement que les pauvres et les propriétaires terriens aisés contrôler l'eau et réduire la productivité des petits exploitants agricoles.

L'ODD 17 (*Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser*) offre un cadre propre à stimuler et à accélérer les avancées au regard de tous les volets de l'ODD 6, dont les difficiles questions de la gestion intégrée des ressources en eau et de l'élimination des inégalités, qui seront essentielles pour atteindre l'ODD 6 et ne laisser personne de côté. Les



Une fillette referme une latrine à fosse dans un petit village entre les régions de Gabú et Bafatá qui vient d'être déclaré zone sans défécation en plein air. Photo/@UNICEF/NYHQ2012-2154/LeMoyné

moyens de mise en œuvre associés à l'eau et à l'assainissement incluent la gouvernance, les financements, le renforcement des capacités, et l'acquisition des données et le suivi. Ces domaines étant intrinsèquement liés, les mesures les concernant se renforcent mutuellement. Ils sont tous essentiels à la concrétisation des cibles associées à l'ODD 6.

Gouvernance

La bonne gouvernance de l'eau constitue la pierre angulaire de l'ODD 6. Or, dans de nombreux pays les structures de gouvernance sont déficientes et fragmentaires. Une bonne gouvernance de l'eau définit les règles, pratiques et procédures politiques, institutionnelles et administratives associées à la prise de décisions et à leur mise en œuvre.

Les pouvoirs publics sont responsables de nombreuses fonctions de gouvernance, telles que la formulation des politiques, l'élaboration de cadres juridiques, la planification, la coordination, le financement, le renforcement des capacités, l'acquisition de données et le suivi, et la réglementation. On constate cependant que la gouvernance cesse peu à peu d'être le pré carré des pouvoirs publics, mais s'ouvre aussi à d'autres parties prenantes, dont le secteur privé. Si la bonne gouvernance de l'eau est plurielle, ses principales composantes sont les suivantes: institutions publiques performantes, réactives et responsables prêtes à tenir compte des changements; ouverture et transparence dans la communication de l'information aux parties prenantes; et prise de décisions donnant une voix et un rôle aux citoyens et à la collectivité.

La participation et la mobilisation de multiples parties prenantes sont des éléments fondamentaux du processus d'élaboration des politiques, même si l'on ne sait pas encore très bien en mesurer l'efficacité. L'expérience a montré qu'il est important de disposer d'une plate-forme transparente, universelle et neutre permettant aux pouvoirs publics et aux groupes de citoyens de mobiliser les ressources disponibles et de rechercher des solutions nouvelles pour garantir des services d'approvisionnement en eau améliorés. Un tel dispositif permet de compléter le soutien apporté par les autorités locales. Les capacités disponibles jouent un rôle fondamental dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre.

(a) Gestion intégrée des ressources en eau

Une bonne gouvernance de l'eau est cruciale pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. Avec l'augmentation de la pression sur les ressources en eau au cours des 25 dernières années, le renforcement de la coopération dans l'ensemble du secteur devient un impératif. Le concept de la gestion intégrée des ressources en eau a peu à peu gagné droit de cité et est intégré dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (cible 6.5). La gestion intégrée des ressources en eau définit l'environnement propice à l'intégration, affirme la nécessité d'un cadre institutionnel solide (incluant la participation), d'instruments permettant une gestion efficace des ressources en eau (dont les eaux transfrontières partagées), et de moyens financiers pour gérer et valoriser la ressource.

Si le concept de la gestion intégrée des ressources en eau est relativement simple, sa mise en pratique est complexe. Il

n'existe pas de solution universelle, et chaque pays doit définir la démarche qui lui correspond, en s'inspirant éventuellement de l'expérience d'autres pays. Les progrès accomplis dépendront de la situation économique et de l'efficacité de la gouvernance, même si un indicateur de développement humain faible n'est pas forcément rédhibitoire.

La mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau à l'échelon transfrontalier démontre toute l'importance et les avantages du renforcement de la coopération sur les ressources en eau partagées. Les pays doivent coopérer pour garantir une gestion équitable et pérenne des cours d'eau, des lacs et des aquifères transfrontières.

(b) Élimination des inégalités

Une bonne gouvernance de l'eau est un vecteur fort de lutte contre les inégalités. L'égalité d'accès à une eau salubre, en quantité suffisante et à un coût abordable, et à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats dans des conditions équitables, peut faire toute la différence entre la prospérité et la pauvreté, la santé et la maladie, voire même la vie et la mort. Au cours des 20 dernières années, la pauvreté a enregistré un net recul et l'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène s'est amélioré. Pourtant, les inégalités ne cessent de se creuser et ont atteint un niveau sans précédent dans la quasi-totalité des pays du monde. De manière générale, les riches ont davantage accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène que les pauvres et les propriétaires terriens aisés contrôlent souvent les ressources en eau de manière à réduire la productivité des petits exploitants agricoles. Toutefois, la dimension économique n'est pas la seule à prendre en compte. On recense des inégalités sociales entre les populations urbaines et rurales, au sein des communautés urbaines, entre différents groupes culturels et entre hommes et femmes.

Seuls 62 % des habitants des pays les moins avancés ont accès à des services élémentaires d'alimentation en eau potable, contre 89 % pour la population mondiale. La disparité est encore plus forte pour les installations sanitaires de base puisque le pourcentage des bénéficiaires dans les pays les moins avancés n'atteint même pas la moitié (32 %) de la moyenne mondiale (68 %). Seuls 27 % des habitants des pays les moins avancés disposent à domicile de dispositifs élémentaires pour le lavage des mains. On note des différences marquées entre les États fragiles et les autres, et les populations rurales sont moins bien loties que celles qui résident en zone urbaine. La population des villes augmente rapidement et les bidonvilles peuvent proliférer si cette croissance n'est pas bien gérée. L'appartenance ethnique joue un rôle important dans l'accès à l'eau et à l'assainissement. Alors qu'elles constituent moins de 5 % de la population mondiale, les populations autochtones et tribales représentent plus de 15 % des pauvres de la planète. Elles occupent 22 % de la surface terrestre et protègent près de 80 % de la biodiversité restant encore sur la planète. Nombreux sont les pays à ne pas s'être dotés de politiques ciblant de manière adéquate les groupes les plus vulnérables.

Rares sont les pays (27 % pour l'accès à l'eau potable et 19 % pour l'assainissement) à avoir mis en place des mesures financières au profit de ces populations.

Financement

Dans le secteur de l'eau, les besoins financiers restent importants. Il faut trouver des financements supplémentaires, que ce soit en utilisant de manière plus rationnelle les ressources existantes ou en adoptant de nouveaux modèles de financement pour augmenter les chances de progresser rapidement à l'avenir. Les ressources actuellement disponibles sont insuffisantes pour la réalisation de l'ODD 6. La Banque mondiale estime à 114 milliards de dollars É.-U. les dépenses d'investissement annuelles requises pour atteindre les cibles 6.1 et 6.2, ce montant ne tenant pas compte des autres cibles adossées à l'ODD 6, pas plus qu'il n'inclut l'exploitation et la maintenance, le suivi, l'appui institutionnel, le renforcement du secteur ou les ressources humaines.

Les investissements réalisés dans les domaines de l'accès à l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ont des retombées sociales et environnementales positives et il en va de même des autres secteurs liés à l'eau ou consommant de l'eau. On estime à 500 milliards de dollars É.-U. le coût annuel des dégâts occasionnés par les inondations, la déficience des systèmes d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, et les pénuries d'eau. Ce montant serait bien supérieur encore si l'on pouvait valoriser et prendre en compte les coûts environnementaux associés. Les retombées des investissements dans la sécurité hydrique devraient contribuer à réduire ces coûts et à promouvoir la croissance, ceci permettant de dégager des revenus pour le financement d'autres investissements, créant par là même un cercle vertueux.

Les partenaires du développement ont recensé trois grandes difficultés afférentes au financement dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène: 1) manque de moyens financiers permettant de créer un environnement porteur et d'améliorer la prestation de services; 2) recours inexploité aux financements remboursables, dont les micro-crédits, et aux financements mixtes, et 3) ressources ciblant imparfaitement les groupes pauvres et vulnérables qui ne peuvent accéder aux services.

Pour combler le déficit de financement, il faut améliorer la productivité des ressources financières existantes, tout en augmentant les sources de financement innovantes, telles que les financements commerciaux et mixtes, provenant notamment du secteur privé. Il est donc nécessaire de mettre en place un environnement porteur tenant compte des spécificités des investissements dans le secteur de l'eau (besoins importants en capitaux au départ, longues échéances ou gestion des risques connexes, par exemple). L'aide publique au développement a un rôle vital à jouer, mais il faut qu'elle cible les domaines où elle peut être le plus efficace et stimuler d'autres sources de financement.

Selon la Banque mondiale, les mesures ciblant l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène se renforcent mutuellement. L'amélioration de l'emploi des ressources existantes associée à des réformes dans la mise en œuvre des actions, devrait déboucher sur une augmentation de l'efficacité, l'amélioration des services et un renforcement de la solvabilité. Ceci est susceptible d'élargir l'accès aux financements remboursables et commerciaux, qui peuvent alors être investis dans de nouvelles mesures d'amélioration des services, et permettre une prolongation du cycle.

Renforcement des capacités

La bonne gouvernance de l'eau est tributaire de structures institutionnelles formelles et informelles solides et de ressources humaines de qualité. Or, un manque criant de capacités entrave toutes les dimensions de la valorisation et de la gestion des ressources en eau dans la plupart des pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et du Sud-Est. On signale une pénurie de ressources humaines dans tous les secteurs clés: agriculture et cultures irriguées; gestion des risques associés à l'eau; services d'approvisionnement en eau et assainissement; techniques de traitement, de recyclage et de réutilisation des eaux usées; et dessalement. Le phénomène n'est pas nouveau et constitue depuis des dizaines d'années une source de préoccupation majeure et un frein au développement dans le domaine de l'eau.

Plusieurs pays travaillent actuellement à l'élaboration de stratégies nationales de renforcement des capacités dans le secteur de l'eau. La grande difficulté toutefois réside dans leur mise en œuvre. Il est possible d'augmenter rapidement les compétences professionnelles pour faire face à certaines pénuries spécifiques grâce à des formations courtes d'une durée de deux à quatre ans. Il faut en revanche de nombreuses années pour renforcer les capacités institutionnelles et se doter d'une équipe de cadres et de techniciens expérimentés et performants, capables de planifier et de faciliter la progression dans la réalisation de l'ODD 6. La solution réside dans un engagement et un soutien à long terme en faveur du renforcement des connaissances et des capacités.

Acquisition des données et suivi

Les données constituent le fondement des différentes composantes de la gouvernance que sont la reddition de compte, la transparence et la participation. Elles permettent de suivre les progrès accomplis et de demander des comptes aux prestataires de services, aux pouvoirs publics et aux partenaires du développement. Beaucoup de pays ne disposent pas des capacités financières, institutionnelles et humaines requises pour acquérir et analyser les données indispensables à la gouvernance. Moins de la moitié des États Membres possèdent des données comparables sur leur progression dans la réalisation de chacune des cibles associées à l'ODD 6.

En l'absence de données, les parties prenantes n'ont pas les moyens de contester des prises de position factuellement incorrectes ou tendancieuses. Il est essentiel de disposer de données fiables, cohérentes et, dans la mesure du possible, ventilées par catégories, pour stimuler l'engagement politique, orienter la définition des politiques et la prise de décision, et déclencher des investissements stratégiques dans l'intérêt de la santé publique, de l'environnement et de l'économie. L'acquisition des données et le suivi passent par une volonté politique de transparence visant notamment à promouvoir l'accessibilité et le partage des données. Pour compléter les mesures existantes de collecte de données, il convient d'intégrer aux systèmes de suivi à tous les niveaux les dernières observations de la Terre, la science citoyenne et les données du secteur privé.

Au-delà de l'Objectif de développement durable 6

La démarche intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît le caractère symbiotique de la plupart des dimensions de la société, du développement, de la croissance durable et de l'environnement. La prise en compte de cette corrélation peut renforcer l'efficacité économique du développement, contribuer à optimiser les synergies et diminuer le risque de voir les actions associées à un objectif compromettre les autres. On pourra de cette façon définir un calendrier et un enchaînement des réformes politiques et institutionnelles et des investissements correspondants, afin d'utiliser au mieux et de manière pérenne des ressources limitées. L'adoption d'une démarche intégrée est porteuse d'implications majeures. En effet, les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 6 peuvent faciliter et stimuler les progrès réalisés au regard de la plupart des autres ODD; de la même façon, la réussite de l'ODD 6 sera tributaire de celle de la majorité des autres objectifs.

Eau et société

L'ambition et le projet réformateurs des États Membres visant à éliminer la pauvreté et la faim partout dans le monde, à combattre les inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre, à édifier des sociétés pacifiques et justes, où chacun a sa place, et à protéger les droits fondamentaux partout, sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'eau a un rôle clé à jouer dans la concrétisation de ce projet et de cette ambition. Elle est indispensable pour garantir la santé et le bien-être, pour éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition.

L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène est fondamental pour la protection sanitaire et contribue directement à la santé et au bien-être. Il existe une forte

L'ambition et le projet réformateurs des États Membres visant à éliminer la pauvreté et la faim partout dans le monde, à combattre les inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre, à édi er des sociétés paci ques et justes, où chacun a sa place, et à protéger les droits fondamentaux par- tout, sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'eau a un rôle clé à jouer dans la concrétisation de ce projet et de cette ambition. Elle est indispensable pour garantir la santé et le bien-être, pour éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition.

corrélation entre les maladies d'origine hydrique et la pauvreté: elles touchent de manière disproportionnée les populations vulnérables qui n'ont pas accès au moindre service d'eau, d'assainissement et d'hygiène. L'accès de tous à ces services est essentiel pour prévenir les décès évitables dus à la diarrhée et à d'autres maladies d'origine hydrique, et pour améliorer la nutrition, les services de santé, le bien-être social et la productivité économique. On estime que chaque dollar investi dans des actions relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène rapporte cinq dollars, une fois tenu compte de toutes les retombées socioéconomiques. Il faut éliminer les inégalités et accélérer les progrès au bénéfice des plus défavorisés si l'on veut atteindre les cibles relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène d'ici à 2030. Il s'agit notamment des populations des zones rurales, des régions où des maladies tropicales négligées sont endémiques et de zones touchées régulièrement par des flambées de maladies telles que le choléra.

L'école a un rôle fondamental à jouer. L'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les établissements scolaires peut avoir des effets positifs sur la santé des élèves et des enseignants, l'assiduité et le bien-être, et, au final, sur les résultats scolaires. Les filles et les jeunes femmes bénéficient ainsi d'une meilleure prise en charge de l'hygiène menstruelle. Les élèves peuvent acquérir des connaissances relatives à l'eau et à l'assainissement, aussi bien en classe que dans la pratique, qui permettront d'améliorer leur compréhension, et celle de leurs familles, de la corrélation entre l'eau, la santé et la nutrition.

L'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, associé à la sécurité alimentaire, peut réduire les infections qui aggravent la dénutrition, problème sanitaire touchant aussi bien les populations urbaines que rurales (même si elle est plus présente chez ces dernières). La dénutrition est endémique au sein des populations pauvres de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie, où de nombreuses personnes vivent dans des conditions insalubres, et reçoivent un apport en calories, en protéines et en oligoéléments insuffisant. En 2016, près de 25 % des enfants âgés de moins de cinq ans souffraient d'un retard de croissance et 10 % d'émaciation.

Au sein des foyers, ce sont essentiellement les femmes qui sont responsables de l'approvisionnement en eau, qu'elles vont chercher pour satisfaire aux besoins domestiques ou

pour l'irrigation des cultures. Dans les familles pauvres, les femmes sont souvent chargées de la corvée d'eau. Pour ce faire, elles parcourent fréquemment de longues distances et en sont souvent réduites à utiliser de l'eau polluée pour les usages domestiques. Compte tenu de leur rôle au sein de la société et du foyer, elles sont régulièrement exposées à de l'eau insalubre et elles sont les premières touchées par l'absence d'installations sanitaires adéquates ou l'insuffisance de la gestion des eaux usées.

Les femmes doivent pouvoir participer beaucoup plus activement à la prise des décisions concernant l'infrastructure et les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Il faut les consulter au sujet de l'emplacement, de la conception et de la gestion des points d'eau et des sanitaires. Il faut veiller à une représentation égale des femmes et des hommes au sein des comités chargés de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, chez les prestataires de services et dans les rangs des associations d'usagers d'eau. Des efforts concertés sont requis pour promouvoir les femmes aux postes de responsabilité. Les pouvoirs publics nationaux et locaux doivent donc intégrer la thématique de l'égalité des sexes dans les mécanismes d'élaboration des politiques et de prise de décision et permettre aux femmes de se faire entendre et de participer de manière active.

L'eau est une composante essentielle de l'agriculture et de la production alimentaire. Elle est incontournable dans les efforts déployés pour éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable. La plupart des prélèvements d'eau sont effectués par le secteur agricole. En conséquence, les pénuries et le manque d'eau peuvent avoir des répercussions graves sur l'agriculture et le secteur agroalimentaire, en particulier dans les pays en développement vulnérables où la demande alimentaire augmente et où la dénutrition est endémique. Après une longue période de baisse, la faim augmente de nouveau dans le monde, avec la hausse de l'insécurité alimentaire. Ce phénomène est particulièrement frappant en Afrique subsaharienne où l'on enregistre le plus haut niveau d'insécurité alimentaire, qui touche près de 30 % de la population. Les conflits et la fragilité des États ont également mis à mal la sécurité alimentaire et sont souvent aggravés par les inondations et les sécheresses qui peuvent ravager les cultures et les récoltes.



Agriculteurs et buffles au travail dans les rizières (Vietnam). Photo: ONU/Kibae Park

Eau et environnement

Les écosystèmes et leurs habitants, dont les êtres humains, sont tous des utilisateurs d'eau. Comprenant les zones humides, les cours d'eau, les aquifères et les lacs, les écosystèmes aquatiques abritent une grande biodiversité et sont indispensables à la vie. Ils apportent de nombreux bienfaits et services essentiels: eau potable, eau intervenant dans la production alimentaire et énergétique, humidité, habitats pour la vie aquatique et solutions naturelles de purification de l'eau et d'adaptation au changement climatique. Sous réserve d'une bonne gestion, ces écosystèmes contribuent à répondre à des besoins concurrents, à atténuer les risques et à promouvoir la stabilité et les mesures destinées à instaurer la confiance. Ils sont donc essentiels pour le développement durable, la paix, la sécurité et la qualité de la vie humaine.

Les écosystèmes aquatiques sont de plus en plus menacés, en raison d'une demande croissante en eau douce pour l'agriculture, l'énergie et les établissements humains. Ils subissent les effets de la pollution, de l'expansion de l'infrastructure et de l'extraction des ressources. La dégradation des écosystèmes peut déboucher sur des conflits, des déplacements de populations et des migrations.

La qualité de l'eau diminue sous l'effet de l'aggravation de la pollution en agents pathogènes, en matières organiques, en nutriments et de l'augmentation de la salinité, tous phénomènes provoqués par une mauvaise gestion de l'as-

sainissement et par les effluents industriels et agricoles. Les écosystèmes terrestres et d'eau douce sont totalement interdépendants. Les premiers ont besoin d'eau douce en quantité et en qualité suffisantes, tandis que les activités terrestres, dont l'exploitation des sols, ont une incidence sur la quantité et la qualité de l'eau nécessaire aux hommes, à l'industrie et aux écosystèmes. Une eau de qualité médiocre dégrade les habitats d'eau douce et les zones côtières, ce qui peut avoir des répercussions sur les pêcheurs et compromettre donc à la fois la biodiversité et la sécurité alimentaire.

Les solutions fondées sur la nature suscitent un intérêt grandissant: elles consistent à utiliser ou à imiter les processus naturels pour augmenter les volumes d'eau disponibles (rétention de l'humidité des sols et recharge des nappes souterraines, etc.), améliorer la qualité de l'eau (zones humides et zones riveraines tampons naturelles et artificielles par exemple) et réduire les risques hydrométéorologiques en restaurant les plaines inondables et en construisant des systèmes de rétention d'eau décentralisés tels que les toitures végétalisées.

L'agriculture est à la fois l'une des principales causes et l'une des premières victimes de la pollution de l'eau. Les eaux prélevées à des fins agricoles sont consommées par les cultures, mais une partie d'entre elles retourne dans les masses d'eau qu'elles polluent. L'absence de traitement adéquat des eaux domestiques et industrielles est néfaste pour l'agriculture car l'eau polluée contamine les cultures et

transmet des maladies aux consommateurs et aux professionnels des secteurs agricole et agroalimentaire.

Une bonne part de la pollution touchant les océans et les zones côtières est due aux activités humaines et à une utilisation des terres déficiente. Elle est également provoquée par le déversement, dans les zones côtières ou à proximité, de déchets solides qui finissent dans la mer. Les actions visant à réduire la pollution et à limiter radicalement le rejet de substances dangereuses dans les écosystèmes situés en amont, bénéficient au milieu marin en réduisant les répercussions sur les écosystèmes côtiers.

Le changement climatique a des effets considérables sur les systèmes d'eau douce et sur leur gestion. Il se traduit pour l'essentiel par des modifications du cycle hydrologique: quantité totale d'eau disponible, qualité de l'eau et fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations et sécheresse par exemple). Les aléas associés à l'eau sont responsables d'une part importante des pertes et des dommages dus aux catastrophes naturelles. Entre 1990 et 2015, les catastrophes naturelles ont fait dans le monde plus de 1,6 million de décès et 5,5 milliards de sinistrés. Les aléas hydrométéorologiques étaient responsables de 62 % de ces décès, de 96 % des sinistrés et de 75 % du coût total des dégâts occasionnés, dont le montant total s'élevait à 2,5 billions de dollars É.-U.

Si les inondations ont un caractère immédiat et visible et retiennent l'attention de tous, la sécheresse est un phénomène plus insidieux, à l'image du changement climatique. Elle contribue à la raréfaction globale de la ressource, fait pression sur les réserves d'eau et porte préjudice à l'agriculture et aux écosystèmes aquatiques. Des politiques volontaristes de lutte contre la sécheresse et de gestion des risques de sécheresse peuvent renforcer la capacité d'adaptation sociale à ses effets et permettre de faire l'économie des interventions d'urgence. Ceci passera toutefois par un changement radical dans la perception et la gestion des épisodes de sécheresse. Globalement, le changement climatique et l'aggravation des inondations et des sécheresses qu'il provoque, imposent l'adoption d'une démarche plus réactive de la gestion de l'eau pour que les pays et les sociétés soient à même de faire face à une incertitude croissante.

Le stress hydrique (la pénurie d'eau) est associé à la faim et à l'insécurité alimentaire. Tous les pays, et notamment ceux qui souffrent d'un stress hydrique élevé, doivent améliorer la productivité de l'eau et l'exploiter de manière plus efficace pour remédier aux pénuries et à la rareté de la ressource. D'importantes économies d'eau peuvent être réalisées en réduisant les pertes et les gaspillages de nourriture, ce qui permettrait de consacrer les ressources entrant dans production alimentaire à d'autres usages.

Les villes constituent un enjeu particulier et majeur dans le domaine de l'eau puisque l'on estime qu'elles devraient abriter quelque 66 % de la population mondiale d'ici à 2050. L'urbanisation galopante et la détérioration de l'infrastructure

entravent le progrès, de même que la prolifération de bidonvilles périurbains, où l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est limité, et où la pauvreté, l'inégalité des sexes, et les carences sanitaires et nutritionnelles font des ravages. Les villes ne fonctionnent pas dans le vide, elles existent sur des bassins fluviaux et leurs activités se font ressentir sur les zones situées en aval, et inversement.

Les flux migratoires (souvent dus en partie à la dégradation de l'environnement et à l'insécurité hydrique) accentuent la pression sur les ressources en eau. Dans beaucoup de pays arabes, le chômage s'est accru ces dernières années, les revenus ruraux s'étant effondrés sous l'effet de la sécheresse, de la dégradation des sols et de l'épuisement des nappes souterraines, entraînant une chute de la productivité agricole. Ce phénomène a alimenté l'exode rural, fait grossir les zones d'habitation informelles et attisé les troubles sociaux. La destruction des emplois menace les moyens de subsistance agricoles et les débouchés économiques, ce qui touche particulièrement les jeunes générations et les membres les plus vulnérables de la société. Les migrants peuvent constituer une charge considérable pour des pays aux ressources souvent limitées, mal gérées et surexploitées.

Eau et économie

La croissance économique reste la grande priorité pour la plupart des pays. Les ODD ne pourront être concrétisés sans croissance, ce qui tend à éclipser d'autres problématiques. Or, on n'atteindra pas ces objectifs si l'on n'exploite pas l'eau et les ressources terrestres de manière durable. Le changement climatique met en lumière toute l'importance d'une gestion durable et montre que les ressources naturelles des générations futures sont consommées pour répondre aux exigences économiques d'aujourd'hui.

Si l'importance de l'eau pour la croissance économique n'est plus à démontrer, des études récentes ont permis de quantifier et de confirmer cette corrélation. Il est toutefois très difficile de déterminer l'influence des investissements dans le domaine de l'eau en raison des nombreux facteurs intervenant dans la croissance économique et de l'omniprésence de l'eau dans un nombre considérable d'activités. Il ressort de ces travaux que l'insécurité hydrique constitue bien une entrave majeure à la croissance économique mondiale.

Dans le monde, 1,4 milliard d'emplois dépendent directement de l'eau, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'énergie et de l'eau. Dans les pays en développement, des millions de petits exploitants agricoles sont tributaires de l'eau pour l'irrigation et l'élevage.

L'agriculture est un secteur de tout premier plan qui emploie près de 30 % de la main d'œuvre mondiale. Dans les pays développés, on la considère comme une activité parmi d'autres. Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 1,5 % seulement de la population

active travaille dans l'agriculture. Toutefois, le secteur de l'agroalimentaire, dont les matières premières viennent de l'agriculture, emploie 14 % de la main d'œuvre nationale et contribue à hauteur de 145 milliards de dollars É.-U. à l'économie du pays. Cependant, l'incertitude relative à l'approvisionnement en eau de l'agriculture à l'avenir suscite l'inquiétude des acteurs de l'agroalimentaire et pourrait décourager la croissance et les investissements futurs. Cette situation se rencontre dans beaucoup d'autres pays industrialisés du même type.

Dans de nombreux pays en développement, le secteur agricole est la pierre angulaire de la croissance économique et le premier consommateur d'eau. On y compte des millions de petits exploitants agricoles: ils représentent plus de 60 % de la main d'œuvre en Afrique subsaharienne. Dans cette région, la production agricole et l'économie sont dans une large mesure à la merci de précipitations saisonnières éparses et imprévisibles. La plupart des pays sont confrontés à une forte variabilité hydrologique, aggravée par un manque d'investissements dans l'infrastructure et une gouvernance déficiente dans le domaine de l'eau. L'irrigation n'est envisageable que dans certains pays.

Pour le secteur manufacturier, la qualité de l'eau compte tout autant que la quantité. La plupart des processus industriels entraînent une dégradation de la qualité de l'eau. Dans les économies modernes, la réglementation impose à l'industrie de procéder au traitement de ses effluents en fonction de normes nationales et internationales, avant de les déverser dans les masses d'eau (lacs, fleuves ou mer). Dans les pays en développement, on continue encore souvent à rejeter des effluents partiellement (ou pas) traités, ce qui entraîne le risque d'une pollution aux métaux toxiques et aux composés organiques: ces polluants sont nocifs pour les populations et pour l'environnement dans les pays aux cadres réglementaires déficients.

La demande en eau industrielle recule en Europe et s'est stabilisée en Amérique du Nord, même si elle y reste bien supérieure aux niveaux enregistrés dans d'autres régions. La demande continue en revanche à croître en Australie, en Océanie, en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique. Les pays développés sont confrontés à la nécessité de réduire leur utilisation d'eau à usage industriel et les pays en développement de s'industrialiser sans augmenter de manière substantielle la demande en eau et la pollution.

L'eau et l'énergie présentent un fort niveau d'interconnexion. Les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène, l'agriculture et l'industrie ont tous besoin d'énergie pour pomper l'eau, traiter les eaux usées, irriguer les cultures et dessaler l'eau. Le secteur de l'énergie a quant à lui besoin d'eau pour refroidir les centrales thermiques, produire de l'énergie hydroélectrique et cultiver des biocarburants. D'ici à 2040, la consommation

énergétique mondiale devrait augmenter de 48 % (par rapport aux valeurs de 2012), pour l'essentiel en Chine, en Inde, en Asie du Sud-Est, dans certaines régions de l'Afrique, en Amérique latine et au Moyen Orient. Dans le secteur de l'eau, la demande énergétique progresse car les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à utiliser les eaux souterraines pour irriguer leurs cultures et il faudra nettement progresser dans le traitement de l'eau pour atteindre les cibles adossées à l'ODD 6. Dans les pays en développement, les eaux usées ne font le plus souvent l'objet d'aucun traitement. Pour réduire cette proportion de moitié et atteindre la cible adossée à l'ODD 6, des quantités d'énergie supplémentaires substantielles seront nécessaires, si l'on fait appel aux techniques traditionnelles de traitement. Un effet positif potentiel, c'est que l'énergie contenue dans les eaux usées est cinq à dix fois supérieure à celle qui est nécessaire pour les traiter. Des méthodes innovantes s'imposent pour extraire et réutiliser cette énergie.

Messages clés

Intégration de l'Objectif de développement durable 6 dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030

- **La réalisation de l'ODD 6 est indispensable à la progression de tous les autres ODD et inversement.** La gestion durable de l'eau et de l'assainissement sous-tend l'action d'ensemble menée pour éliminer la pauvreté, promouvoir un développement durable et garantir la paix et la stabilité.
- **C'est maintenant qu'il faut agir pour réaliser l'ODD 6.** Au rythme de progression enregistré actuellement, le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les cibles mondiales adossées à l'ODD 6.
- **Il faut ajuster et adapter les cibles de l'ODD 6 au contexte de chaque pays.** Les États doivent déterminer la manière d'intégrer les cibles de l'ODD 6 à leurs propres mécanismes de planification, à leurs politiques et à leurs stratégies, et se fixer leurs propres cibles en tenant compte de la situation locale.
- **Une gestion efficace des ressources en eau passe par l'accès à davantage de données de meilleure qualité.** Les données constituent le fondement de la bonne gouvernance de l'eau. Moins de la moitié des États Membres disposent de données comparables relatives aux progrès accomplis dans la réalisation des cibles de l'ODD 6.

Compréhension de la situation de référence et tendance des indicateurs mondiaux

- **Le renforcement de l'accès à l'eau potable constitue un défi considérable.** Pour parvenir à un accès universel à l'eau potable à un coût abordable, il faut assurer des services élémentaires d'approvisionnement en eau à 844 millions de personnes et améliorer la qualité des services pour les 2,1 milliards de personnes qui n'ont pas accès à des services fiables d'approvisionnement en eau potable.
- **Des milliards d'êtres humains n'ont toujours pas accès à des sanitaires et à des dispositifs de lavage des mains de base.** Plus de 2,3 milliards de personnes n'ont pas accès à des installations sanitaires de base, 893 millions pratiquent encore la défécation en plein air et 4,5 milliards ne bénéficient pas de services d'assainissement fiables. Au rythme actuel, ces problèmes ne seront pas résolus d'ici à 2030. Seuls 27 % des habitants des pays les moins avancés disposent de savon et d'eau pour se laver les mains à domicile.
- **L'amélioration de la qualité de l'eau peut en augmenter la disponibilité.** Il faut lutter contre l'aggravation de la pollution à la source afin de protéger la santé publique et l'environnement et d'augmenter la quantité d'eau disponible.
- **L'agriculture est un gisement d'économies d'eau.** Le secteur agricole absorbe près de 70 % des prélèvements d'eau douce dans le monde. En économiser ne serait-ce qu'une partie allégerait de manière substantielle le stress hydrique dans d'autres secteurs.
- **La mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau est une action fondamentale pour la réalisation de l'ODD 6.** L'intégration des secteurs de l'eau et des secteurs consommateurs d'eau est fondamentale pour un partage efficace de ressources en eau limitées entre les différents utilisateurs.
- **La préservation des écosystèmes aquatiques est cruciale sur le plan social et économique.** Le monde a perdu 70 % de ses zones humides naturelles au cours du siècle dernier. La protection et la restauration des écosystèmes aquatiques sont fondamentales pour le bien-être social et la croissance économique.
- **Il faut renforcer la coopération internationale, mobiliser des fonds supplémentaires et mieux les utiliser.** Plus de 80 % des pays du monde ne disposent pas de moyens suffisants pour atteindre les

cibles nationales relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Si l'aide publique au développement a un rôle important à jouer, il faut également renforcer l'engagement financier local, notamment en provenance du secteur privé, et mieux utiliser les ressources existantes.

- **La participation de la population est essentielle à la gestion des ressources en eau.** La participation de la population à la prise de décisions peut avoir de nombreux effets positifs, mais il convient d'améliorer les modalités de mesure de la qualité et de l'efficacité de cette participation au lieu de se contenter d'en évaluer la quantité.

Stimulation et accélération du progrès

- **La bonne gouvernance de l'eau est fondamentale.** La bonne gouvernance de l'eau définit les règles, pratiques et procédures politiques, institutionnelles et administratives associées à la prise de décisions et à leur application. Elle joue un rôle clé dans la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau.
- **Il faut éliminer les inégalités.** Il importe de mettre en place les politiques, les stratégies et les subventions qui permettront de ne laisser personne de côté. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne saurait aboutir si les États ne viennent pas en aide aux populations les plus vulnérables.
- **L'eau et l'assainissement nécessitent un nouveau modèle de financement.** Il faut renforcer la productivité des ressources financières existantes et mobiliser des modes supplémentaires et innovants de financement, tant sur le plan national qu'à l'échelon international.
- **Il faut renforcer les capacités.** Le manque criant de capacités institutionnelles et humaines dans le secteur de l'eau entrave tout progrès, notamment dans les pays en développement. Les investissements dans le renforcement des capacités doivent associer une vision à long terme à des actions immédiates.
- **Les technologies intelligentes peuvent améliorer la gestion et les services.** Associées à l'informatique, les technologies intelligentes peuvent améliorer tous les aspects de la gestion des ressources hydriques et de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène.
- **Les partenariats impliquant de multiples parties prenantes peuvent libérer des potentialités.** Le partage, l'utilisation et l'adaptation de nouvelles solutions passent par la coopération. L'ODD 6 constitue une plate-forme idéale pour les partenariats pluriels et permet d'avancer plus efficacement et plus utilement dans la voie de la réduction de la pauvreté et du développement durable.



Le Rapport de synthèse 2018 sur l'objectif de développement durable 6 relatif à l'eau et à l'assainissement passe en revue les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 6 (ODD 6) du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il tire sa substance des données les plus récentes relatives aux onze indicateurs mondiaux adossés à l'ODD 6 et éclairera les réflexions du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, lors de l'examen de détail de l'ODD 6 en juillet 2018. Le rapport reflète une position commune des organismes des Nations Unies.

PRODUCTION

ONU-Eau a mis sur pied une équipe spéciale chargée d'établir le rapport de synthèse 2018 sur l'objectif de développement durable 6 relatif à l'eau et à l'assainissement. Coordonnée par le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau de l'UNESCO, cette équipe se compose des membres et des partenaires d'ONU-Eau suivants: le CEO Water Mandate, la Commission économique pour l'Europe, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale du travail, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, l'UNESCO, l'UNICEF et l'Université des Nations Unies. Elle bénéficie en outre du soutien de l'AquaFed, de WaterAid, du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement et de l'UFZ.

PARTENAIRES

L'élaboration du rapport est financée par le Ministère allemand de la coopération économique et du développement, le Gouvernement italien, le Ministère néerlandais de l'infrastructure et de la gestion des ressources en eau, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC).